



Le mois dernier, une triste nouvelle internationale est presque passée inaperçue : après 60 ans de moratoire, les Maldives ont rétabli la [peine de mort pour certains crimes&#230; y compris lorsque ceux-ci sont commis par des mineurs](#)

Ainsi, pour des «crimes graves» comme le vol, l'apostasie, la fornication ou la consommation d'alcool, des enfants de 7 ans peuvent être emprisonnés. Mais puisque les Maldives ont ratifié la Convention relative aux droits de l'enfant, qui interdit la peine capitale chez les jeunes âgés de moins de 18 ans, ces «criminels» croupiront en taule jusqu'à la majorité ... pour ensuite être exécutés.

Depuis quelques jours, cette nouvelle suscite de plus en plus colère et indignation sur les réseaux sociaux, avec une question comme inévitable corollaire : faut-il boycotter le [tourisme aux Maldives](#) , puisque c'est là sa principale source de revenus ?

Comme toujours, certains soutiennent qu'en agissant de la sorte, on nuira à l'économie et aux innombrables emplois qui dépendent de l'afflux de touristes en ce pays. Pour les autres, comme l'historien Giuseppe di Bella, la question ne se pose même pas : il faut viser là où ça fait mal, pour espérer changer les choses, [comme il l&rsquo;explique dans \*Le Nouvel Observateur\*](#).

*«La principale ressource des Maldives est le tourisme. Je me vois très mal me prélasser sur les*

## La peine de mort pour les mineurs l'appel au boycott des Maldives

Écrit par Gary Lawrence  
Mercredi, 21 Mai 2014 22:33 -

---

*plages de ce paradis tropical de carton-pâte, sans me soucier du sort funeste qui pourrait être réservé à ses habitants, mineurs et enfants compris. Je refuse de contribuer à l'essor économique d'un tel pays. Mais il ne fait aucun doute que les autorités des Maldives pourraient revoir leur position si elles constataient une baisse significative de la fréquentation touristique. Chacun d'entre nous agira en fonction de ce que lui dit sa conscience... Pour moi, c'est certain qu'en l'état actuel des choses, les Maldives sont une destination touristique à fuir absolument.*

»

Si on en juge par de récents cas qui ont fait scandale chez le commun des mortels du globe — mais pas chez les tenants de la charia —, la manifestation rapide et massive d'une telle opprobre internationale est de nature à faire revoir bien des décisions.

Ainsi, l'an dernier, lorsqu'une touriste norvégienne violée à Dubaï a été condamnée à 16 mois de prison pour «relations sexuelles hors mariage» — entre autres choses —, des millions d'internautes sont montés aux barricades virtuelles, menaçant de boycotter le petit émirat qui mise sur le tourisme comme solution de rechange à ses réserves pétrolières en voie d'épuisement. Devant la pression et la crainte de voir souillée l'image touristique de l'émirat, les autorités dubaïotes ont [gracié la pauvre femme](#) .

L'année précédente, la Haute Cour des Maldives a également [annulé la condamnation à la flagellation d'une adolescente violée par son beau-père](#) , accusée elle aussi d'avoir eu des relations sexuelles hors mariage tout en étant, de surcroît, mineure. Même si on ne sait pas si cette volte-face du tribunal a eu lieu en raison des innombrables protestations soulevées par les Nations Unies et plusieurs ONG, on peut supposer que celles-ci ont eu leur rôle à jouer.

Enfin, au début de 2012, l'obligation de fermer tous les spas des Maldives — imposée par le ministre du Tourisme de l'époque en réponse aux demandes du parti islamiste radical Adhaalat — [n'a pas tenu une semaine](#) sous la pression des hôteliers, mécontents de voir les revenus de ces lucratifs soins leur échapper.

Ces jours-ci, la Toile s'enflamme donc à nouveau et d'autres appels au boycott se font entendre, dont celui de Jacques Maillot, fondateur du voyageur Nouvelles Frontières, [qui exhorte les tour-opérateurs, transporteurs aériens et autres acteurs du tourisme à cesser toute relation d'affaires avec les Maldives, et ce, tant que la situation ne changera pas.](#)

## La peine de mort pour les mineurs l'appel au boycott des Maldives

Écrit par Gary Lawrence  
Mercredi, 21 Mai 2014 22:33 -

---

Rappelons qu'il y a un peu plus de deux ans, le seul président démocratiquement élu des Maldives, Mohammed Nasheed, a dû «démissionner» sous la pression de l'armée — un putsch présumé que certains estiment commandé par des proches de l'ancien dictateur, qui a été au pouvoir pendant 30 ans et qui se veut le demi-frère de l'actuel président du pays.

Ce coup d'État aurait été en outre soutenu par certains magnats hôteliers maldiviens, comme l'ont récemment rappelé les auteurs d'une [campagne de détournement de mots-clés](#) sur Twitter, appelant eux aussi au boycott des Maldives.

Trouvé via [Géopolis](#)

\* \* \*

### À propos de Gary Lawrence

*Journaliste indépendant, Gary Lawrence a foulé le sol des sept continents de la planète et de plus de 90 pays. Ex-rédacteur en chef d'un magazine spécialisé en tourisme, il a aussi été rédacteur en chef francophone d'un service de presse touristique et a signé à ce jour des centaines d'articles portant sur les voyages, dont plusieurs dans L'actualité. On peut le suivre sur*

*sur [Facebook](#) et*

*sur Twitter :*

[@LawrenceGary](#)

Cet article [La peine de mort pour les mineurs, l'appel au boycott des Maldives](#) est apparu en premier sur [L'actualité](#)

**Consultez la source sur Lactualite.com:** [La peine de mort pour les mineurs l'appel au boycott des Maldives](#)